Immobilier et indivision

Par NAM
Bonjour,
Est-il légal de refuser à quelqu'un la division d'un bien et de profiter de la situation pour lui soutirer l'argent qui lui revient par des moyens forcés, lui provocant ainsi de la deveine.

Par yapasdequoi

Bonjour, Précisez SVP. De quel bien s'a

De quel bien s'agit-il : une maison ? un terrain ? une voiture ? une tarte aux pommes ?

Qui en est propriétaire ? Pourquoi faudrait-il le diviser ? Qu'entendez vous par "deveine" ?